Com' Agglo

CHAUNY - TERGNIER - LA FERE
Communauté d'Agglomération

N°4 - 2ème semestre 2019

Journal d'information de la Communauté d'Agglomération CHAUNY - TERGNIER - LA FÈRE

LA MAISON DE SANTÉ

de Sinceny ouvre ses portes - p 4-5

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'emploi industriel sur les bancs de l'école - p.8

DÉCHETS

De nouveaux bacs de collecte pour mieux trier vos déchets - p.12

Crédit photo : Ludovic QUILLET

Sommaire

3 **L'édito**

4 - 5 **À la Une :** La Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Sinceny a ouvert ses portes

6 - 10 **Focus :** Développement économique

6-7 Un franc succès pour les 3èmes rencontres économiques de l'Agglomération

8 L'emploi industriel sur les bancs de l'école

9 Choquenet : une entreprise chaunoise de réputation internationale
Créations Perrin, une entreprise artisanale aux valeurs traditionnelles et humaines

10 Nos entreprises du bâtiment, témoins de la vitalité de l'artisanat local

11 - 17 **L'Agglo et vous**

11 Le programme local de l'habitat, projet de territoire de l'Agglomération en matière d'habitat

12 Une convention avec les clubs sportifs pour la prévention et la revalorisation des déchets
De nouveaux bacs de collecte pour mieux trier vos déchets

13 Transfert de la compétence eau potable à la Communauté d'Agglomération au 1er janvier 2020

14 L'Agglomération investit pour l'avenir

15 Sur le chemin de l'indépendance et de l'insertion sociale

16 Rénovation des contrats de ville : un travail commun État-intercommunalité

16 Le programme LEADER : soutenir des projets structurants et des actions innovantes

17 Mobilité : Le réseau de transports de la Communauté d'Agglomération poursuit sa modernisation

18-19 **En bref**

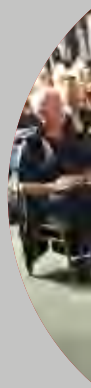

6-10 ◀

▶

17 ◀

Journal d'information semestriel
de la Communauté d'Agglomération
Chauny - Tergnier - La Fère

- Directeur de la publication : Bernard BRONCHAIN
- Création - Rédaction :
  Sève de COM' - 02300 CHAUNY / CA CTLF
- Impression à 27 000 exemplaires : Typoffset
- Numéro ISSN : 2607-7132

L'édito

▶ 4-5

13

Bernard BRONCHAIN
Président de la
Communauté d'Agglomération
Chauny - Tergnier - La Fère

En France, 53 % des communes comptent moins de 500 habitants, et 85 % moins de 2 000 habitants. La commune conserve bien sûr un sens civique, culturel, identitaire, et a une fonction irremplaçable dans l'attachement des populations aux territoires. Cependant, nos communes, rurales pour le plus grand nombre, disposent désormais de faibles marges de manœuvre financières et de services réduits au minimum.

De fait, la plupart des services d'intérêt collectif sont désormais portés par les intercommunalités. Petites ou grandes, forcées ou volontaires, les intercommunalités engagent les investissements qui construisent les territoires de demain. Ce numéro 4 de Com'Agglo, journal d'information de la Communauté d'Agglomération Chauny – Tergnier – La Fère, en est la meilleure illustration.

La Communauté d'Agglomération est aujourd'hui au cœur des enjeux du développement local comme lorsqu'elle construit une maison de santé, ouverte début décembre, regroupant l'ensemble des professionnels de santé à Sinceny, quand elle met en place des politiques d'aides aux entreprises ayant sans doute contribué à la baisse du chômage de 5,8% en un an sur le territoire, quand elle met en place une politique d'aides à l'amélioration de l'habitat afin d'aider notamment les propriétaires occupants aux revenus modestes à améliorer les conditions de confort de leur logement, ou encore lorsqu'elle s'efforce de faciliter la mobilité des habitants du territoire en élargissant l'offre de transport urbain au dimanche matin, effective depuis début décembre.

Dès le 1er janvier 2020, l'Agglomération exercera avec responsabilité de nouvelles compétences liées à la gestion de l'eau et de l'assainissement avec un seul et unique principe guidant son action : la recherche permanente de l'intérêt général.

Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes vœux de bonheur, santé et prospérité pour l'année 2020.

Crédit photo : www.ectm.fr

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Sinceny a ouvert ses portes

Inaugurée le 14 octobre, la maison de santé pluriprofessionnelle de Sinceny est ouverte aux patients depuis le 2 décembre 2019. Un regroupement de quinze professionnels qui permet d'améliorer l'accès aux soins sur le territoire, en attendant d'autres projets…

Le ruban coupé avec le docteur Aimeric Lefetz (à droite)

L'accès aux soins est un sujet d'inquiétude majeur pour les citoyens, les professionnels de santé et les élus. Sur la Communauté d'Agglomération, comme dans le reste de la région, les enjeux sanitaires interpellent et un meilleur accès à la santé constitue une priorité. Parallèlement, le constat de la situation en matière d'offre de santé en milieu rural fait état de nombreux départs à la retraite auxquels vient s'ajouter une crise du recrutement des jeunes médecins.

Nicolas Basselier, Préfet de l'Aisne, devant la plaque inaugurale.

La création de maisons de santé pluri professionnelles (MSP), regroupant des professionnels déterminés à unir leurs compétences en un lieu unique d'exercice constitue sans nul doute une réponse à ces préoccupations. Les MSP sont aujourd'hui une forme d'exercice plébiscitée par les jeunes médecins, car elles leur permettent de retrouver la qualité de travail qu'ils ont pu connaître à l'occasion de leurs études hospitalières. 70% des professionnels de santé débutant leur activité s'installent aujourd'hui dans des structures d'exercice regroupé.

Un projet initié voilà 4 ans

Le 24 novembre 2015 se tenait à Chauny la réunion de lancement de l'étude sur la structuration de l'offre de soins sur le Pays Chaunois. Cette réunion fut le point de départ de la réflexion sur la création de maisons de santé comme une réponse adaptée au maintien d'une offre de soins de qualité sur le territoire.

Cette étude, portée par le Syndicat Mixte du Pays Chaunois, a été réalisée par le cabinet Acsantis et financée par l'ARS (Agence Régionale de Santé). Elle a notamment permis d'identifier l'offre de soins du territoire et montré que des projets de regroupement de professionnels étaient envisageables. Plusieurs projets ont ainsi été identifiés en 2016, mais un seul projet était à ce stade plus mûr que les autres : celui de Sinceny.

Des professionnels engagés

Dès février 2017, la Communauté d'Agglomération s'est prononcée sur l'exercice à l'échelle communautaire d'une nouvelle compétence : la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion de maisons de santé pluriprofessionnelles et de pôles de santé pluri disciplinaires, qui a été acceptée par les conseils municipaux des 48 communes membres.

Cette compétence lui a permis de s'engager dans un projet de construction d'un bâtiment moderne de 900 m².

Parallèlement, accompagnée par le cabinet Acsantis, l'équipe des professionnels de Sinceny, très motivée et composée à la fois de professionnels expérimentés et d'autres en début de carrière, a travaillé sur la structuration de son projet de santé et d'organisa-

La MSP en chiffres

Surface du bâtiment : 900 m² utiles

Coût de construction : 2 206 827 € HT.

Subventions obtenues :

- Etat : 325 000 €
- Région Hauts-de-France : 500 000 €
- Département de l'Aisne : 261 688 €.

Participation de la Communauté d'Agglomération : 1 120 139 €

Les loyers versés par les professionnels viendront compenser la participation de la Communauté d'Agglomération.

La salle de travail des kinésithérapeutes

► **ctlf.fr/maison-de-sante-sinceny/**

tion professionnelle, pour aboutir à la labellisation de ce projet par l'agence régionale de santé le 18 juillet 2018. Un investissement en temps important a été nécessaire afin de travailler sur les aspects juridiques, techniques et financiers de l'organisation.

La Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires de la faïencerie portée par le docteur Aimeric Lefetz et M. Christophe Mercier (infirmier), a signé très récemment le bail de location des locaux avec l'Agglomération.

Le bâtiment construit par la Communauté d'Agglomération est quant à lui désormais opérationnel et a accueilli, il y a quelques jours, ses premiers patients.

L'espace d'accueil de la maison de santé

Les professionnels de santé de Sinceny	
Médecins généralistes	Docteur Aimeric Lefetz Docteur Aurélie Michta Moulla Docteur Florentine Dzomo
Cardiologue	Docteur Christine Schlick Lefetz
Sage-femme	Floriane Camut
Infirmiers	Cabinet Lalonde-Guyard Cabinet Mercier- Ingelare
Kinésithérapeutes	Laura Duquenne Corentin Hanryon Maryline Beaugendre
Orthoptiste	Florence Lempereur
Diététicien / coach sportif	Ludovic Teuf
Psychomotricienne	Charline Pruvost
Kiné-neuropédiatrique	Maryline Beaugendre
Psychologues	Charlotte Leroy Marie Matter-Antigny

Coordonnées :

Maison de Santé Pluridisciplinaire
Rue des Faïences 02300 SINCENY
03 23 52 15 13

www.mspfaiencerie.fr

La maison de santé de Sinceny inaugurée le 14 octobre 2019

La santé, une préoccupation majeure pour les territoires

Dans une étude réalisée en mars 2017, le géographe de la santé Emmanuel Vigneron avait établi que 3,9 millions de Français vivaient dans des territoires à la situation alarmante en matière d'accès à des professionnels de santé et que 4,8 millions de Français se trouvaient dans des territoires délaissés. Ainsi, la question de l'accès aux soins s'est imposée dans le grand débat national comme une préoccupation majeure des Français.

Un projet à l'étude à Saint-Gobain

La MSP de Sinceny, premier projet sur le territoire de l'Agglomération et sur le Pays chaunois devrait faire référence et inciter d'autres professionnels à se regrouper ailleurs sur le territoire. Il faudrait en effet deux à trois autres projets de ce type pour conserver un bon maillage de professionnels de santé.

C'est pourquoi une étude de faisabilité et de programmation d'une maison de santé à Saint-Gobain a été commandée par la Communauté d'Agglomération. Cette étude doit permettre de déterminer les caractéristiques du projet et d'évaluer le coût de la construction.

Les professionnels se sont organisés quant à eux pour faire labelliser leur projet auprès de l'ARS. Le cabinet ACSANTIS accompagne ces professionnels, motivés à l'idée de travailler en commun au sein d'une nouvelle structure. Cette assistance porte notamment sur la formalisation du projet de santé et les modalités d'organisation professionnelle.

Objectif : Une ouverture à l'horizon de 2022.

Un franc succès pour les 3èmes rencontres économiques de l'Agglomération

Elles sont devenues le rendez-vous incontournable des forces vives du territoire : plus de 200 personnes ont participé aux troisièmes Rencontres Économiques organisées le 4 octobre dernier au Domaine du Mont-Rouge, à Rogécourt. Com'Agglo revient sur cet évènement rythmé cette année par des thématiques aussi fédératrices que la transmission d'entreprise et le renouveau industriel.

La transmission d'entreprise : un enjeu économique majeur pour le maintien de nos emplois et de nos savoir-faire

Toutes les statistiques le confirment : Nombre de chefs d'entreprises devront céder leur entreprise dans les 10 ans à venir. Or, transmettre son activité est véritable challenge qui se prépare et s'anticipe.

C'est le témoignage qu'a voulu apporter Philippe Wajda, dirigeant de l'entreprise de chaudronnerie SCCP à Chauny, lors de la première table ronde des rencontres économiques. Identifier un repreneur est un processus long et, une fois le candidat trouvé, il faut créer une relation de confiance permettant une transition efficace pour le personnel et pour les clients. Si transmettre son entreprise est un challenge, reprendre une société est *« un réel parcours du combattant »*, indique son successeur, Erwan Morin, qui loue néanmoins la qualité des accompagnements locaux. Lui-même issu d'un autre milieu professionnel, l'aviation, il compte aujourd'hui renforcer les fonctions commerciales au sein de l'entreprise pour garantir la pérennité des 12 emplois.

Transmettre et reprendre : deux mots qui résonnent tout particulièrement dans le parcours professionnel de Jean-Louis Moussy, dont la société basée à Travecy est spécialisée dans le sablage de métaux. Lui qui a repris cette petite entreprise en 2011 et en a triplé l'effectif, a annoncé le 4 octobre son souhait de céder son activité en 2020. Les candidats à la reprise trouveront chez SPM une équipe au savoir-faire reconnu dans l'industrie et impliquée aux côtés du dirigeant dans le développement de l'entreprise.

Le renouveau industriel du chaunois confirmé par les récentes implantations et les projets de développement

Les deux exemples de SPM et de SCCP démontrent tout l'intérêt qu'il y a à garantir la pérennité des entreprises locales. Cette filière de la maintenance industrielle s'enrichit aussi de l'implantation de nouvelles sociétés : après Actemium, Ortec et Tisea en 2018, c'est Drekan qui s'est implantée en 2019 à Beautor. Son activité est opérationnelle depuis le printemps et le plan de développement en marche. Spécialiste de la maintenance de machines tournantes, son dirigeant, Thibaut George, a insisté sur les atouts de son nouveau site – connexion au réseau ferré et au canal, notamment – et compte tirer parti de la dimension de ses bâtiments (plus de 30 000 m² bâtis seront conservés) pour y réparer des machines de grand gabarit et des éoliennes.

Les métiers du ferroviaire constituent un autre pan important de l'identité économique du chaunois. C'est ainsi que le territoire a récemment accueilli l'entreprise Colas Rail, qui a choisi d'héberger son activité de maintenance ferroviaire dans une partie des anciens locaux de Nexans situés à Chauny. Une dizaine de collaborateurs y gèrent un stock important de pièces et d'outillage et préparent le matériel utilisé sur les chantiers. Plusieurs d'entre eux sont d'ailleurs issus de formations dispensées au Greta de Chauny, preuve que le lien direct entre organismes de formation et entreprises est fondamental.

Avec 400 salariés, le Technicentre SNCF de Tergnier entend pour sa part *« devenir la vitrine européenne de la maintenance d'essieux de trains »*, a annoncé son directeur, Fanch Capitaine, dont le plan d'investissement - estimé à 35 millions d'€uros - doit encore être validé par l'entreprise. En intégrant des équipements à la pointe de la technologie et en reconfigurant totalement le site de Tergnier, la concrétisation du projet permettrait à la fois de conforter cette activité sur le territoire et d'amorcer un virage stratégique salutaire.

Des porteurs de projet aux initiatives inédites qui feront les succès économiques de demain

Si la préservation des savoir-faire artisanaux et industriels constitue une priorité stratégique pour l'Agglomération, le renforcement de la diversité des activités économiques, en attirant de nouveaux talents, revêt un intérêt tout aussi déterminant.

M. Cartière-Khoury

Jérôme Cartière Khoury en est l'illustration parfaite : dirigeant de la Compagnie Générale de Cosmétique et récemment installé à La Fère, il entend à la fois préserver un savoir-faire ancestral – la fabrication de savon selon des méthodes traditionnelles – et y déployer une innovation dont il a le secret : un savon liquide à base d'huile d'olive aux propriétés spécifiques. La première savonnerie du territoire est née !

Anthony Doualle, créateur du Voyage Gourmand, a pour sa part lancé en 2019 un concept inédit dans la région : un restaurant itinérant. Le principe ? Un bus-restaurant, abritant une cuisine équipée et quatorze places assises, qui sillonne les villages du département. Le tout avec une cuisine traditionnelle mise en valeur par des produits locaux. Même si le gérant confirme que *« le financement de projets dits atypiques est délicat »*, il est satisfait d'avoir fait aboutir son projet et d'apporter une offre de qualité et de proximité aux habitants.

Le Voyage Gourmand

La technologie est également au rendez-vous parmi les récents projets entrepreneuriaux. Florian Couchet, fondateur de V Room, invite ainsi les chaunois à découvrir ses applications de réalité virtuelle dans un espace inauguré à Chauny en décembre (voir encadré ci-contre). Chez Ereo, petite entreprise dirigée par Mickaël Paul à Chauny, l'équipe de trois personnes développe des prototypes et des pré-séries de zooms et de lasers dans le milieu de l'optique. Le dirigeant est fier de la diversité d'applications de ses produits, utilisés aussi bien en dermatologie qu'en contrôle de sécurité.

Réalité virtuelle à Chauny !

Après une carrière chez Air France, M. Couchet souhaite devenir entrepreneur et fait connaissance avec la réalité virtuelle, une technologie qui permet à l'utilisateur de se projeter grâce à un casque dans un environnement artificiel. Avec son partenaire Alexandre Martin, ils créent VRoom Event, dont l'ouverture a eu lieu en décembre 2019. Plusieurs boxes agréables et aménagés avec soin permettent aux visiteurs de privatiser un espace pour un temps donné et de s'essayer à l'un des 25 jeux disponibles ou de tester leurs capacités sur le simulateur de conduite. Un bar contribue au côté festif du lieu ! Accessible à partir de 8 ans, cette activité a été financée par la CACTLF à hauteur de 10 000€ dans le cadre de l'investissement matériel.

Ouverture du mardi au dimanche de 10h à 20h, horaires élargis à 23h le vendredi et samedi et 19h le dimanche.

Adresse : 2 rue Ferdinand Buisson
02300 CHAUNY
Facebook : V.Room

Les rencontres vues par...

Olivier Jacob, Président de la CCI de l'Aisne

« Grande efficacité, grande simplicité... pas de cortège de discours… Quand je vois le dynamisme que Bernard Bronchain apporte au territoire, la manière dont il s'y prend et le monde qu'il arrive à faire venir, bravo ! 200 personnes, un jour en semaine...

Pour les entrepreneurs il y a une nécessité d'être présent : ils ont bien compris que c'est le lieu où il faut se rencontrer pour évoquer leurs problèmes et pour les régler directement. »

Arnaud Lenglet, gérant de Finance Conseil, agence de courtage à Soissons

« Un événement de plus en plus dynamique et positif pour le territoire. De plus en plus de possibilités de contacts et d'échanges, car de plus en plus de personnes présentes. Une matinée très rythmée grâce à une bonne organisation qui garde son âme simple et efficace.

Les personnes extérieures sont agréablement surprises de la qualité de l'événement. Cependant, après les tables rondes, beaucoup de gens partent et il est moins possible de créer des contacts. »

Marc LEGALLET gérant de ROADY à Chauny

« J'ai aimé la présentation des initiatives mises en place, les témoignages concrets. Cet évènement communique une bonne dynamique régionale et permet de rencontrer d'autres entrepreneurs afin de mieux avoir en tête ce qui est fait et par qui. Ce qui permet également d'avoir des arguments supplémentaires pour parler du Chaunois à l'extérieur.

Les contacts créés ce jour là permettront de faire germer des projets futurs ! »

L'emploi industriel sur les bancs de l'école

Encourager les jeunes du territoire à s'engager dans une filière porteuse d'emplois constitue l'un des objectifs du Club Indus, association des entreprises de sous-traitance industrielle du Territoire Chauny – Tergnier – La Fère. Entretien avec son Président, Stéphan CAYET, qui détaille les actions qui vont être entreprises dans les mois à venir pour communiquer sur les métiers de l'industrie.

Stephan CAYET, président du Club Indus

Com'Agglo : Faut-il s'inquiéter pour le recrutement dans le secteur industriel ?

S. CAYET : Les problèmes de recrutement, qui sont sensibles aujourd'hui, peuvent devenir très graves dans les 5 ans qui viennent, car nous avons tous des départs en retraite qui vont avoir lieu. Si on ne renouvelle pas ces postes, tout l'accompagnement et le savoir-faire ne pourront pas se faire. La situation est assez grave.

Certains organismes de formation ont rouvert des filières, mais ont également du mal à remplir les classes. Pourtant, les entreprises sont bien coordonnées avec ces organismes.

Com'Agglo : Pourquoi choisir d'intervenir dans les écoles ?

S. CAYET : Même lorsque nous ouvrons nos entreprises à l'école, nous sommes très peu sollicités. Le lien ne fonctionne pas assez dans ce sens, nous allons essayer de le faire fonctionner dans l'autre sens en faisant rentrer l'entreprise à l'école, afin de présenter l'industrie et les métiers du territoire.

Nous souhaitons intervenir assez tôt, avant les premières orientations professionnelles, c'est à dire en 6ème et en 5ème. Parler des métiers techniques à ce moment là permet aux élèves de faire du choix d'une filière professionnelle un choix positif, et non pas par défaut.

Com'Agglo : Sur quoi porte votre discours ?

S. CAYET : Nous avons donc des opérations de communication à mener pour faire mieux connaître les métiers de l'industrie, et sortir les gens de visions d'un autre temps ! Dans le monde de la soudure, par exemple, les équipements sont aujourd'hui très modernes et loin de ce que l'on pourrait imaginer. Quand les élèves rentrent dans l'atelier, ils ne s'attendent pas du tout à cela. Pour l'usinage, les machines à commande numérique sont plus proches de ce que l'on voit dans certains films.

Com'Agglo : Quelles sont les réactions des élèves face à votre discours ?

S. CAYET : La réaction des jeunes est étonnamment favorable : ils peuvent s'intéresser au sujet pendant presque 2 heures, alors que les enseignants ont souvent du mal à captiver leur attention sur d'autres sujets plus de 30 minutes.

Ils sont peu habitués à avoir des informations sur des sujets concrets, des sujets de la vie réelle. L'école ne leur apporte pas cette vision, car on ne parle bien que des métiers que l'on connaît vraiment.

Com'Agglo : L'emploi industriel est-il vraiment un métier difficile ?

S. CAYET : On nous dit souvent que l'absence de femmes dans ces métiers prouve que c'est un milieu difficile... Cela commence doucement à changer ! Nous avons aujourd'hui une employée qui fait de la soudure (voir ci-contre). Elle manipule des ponts et des engins de levage sans aucune difficulté, avec les télécommandes. Elle n'est à aucun moment gênée dans son activité et a été formée au métier comme n'importe quel employé. Même un homme avec un petit gabarit peut très bien faire ce travail !

Dans le management, les femmes s'en sortent même souvent mieux ! La preuve, il y a aujourd'hui beaucoup de femmes dans l'armée...

Le chiffre -5.8%

Le nombre de demandeurs d'emploi est en baisse dans le Pays chaunois : au 30 septembre dernier, le bassin Chauny/Tergnier comptait 6 568 demandeurs d'emploi, soit une baisse de 5,8 % en un an.

L'emploi industriel au féminin

Julie, 29 ans, n'avait pas prévu initialement de s'orienter dans la soudure. C'est son père, tuyauteur-soudeur, qui lui a fait découvrir son travail et lui a donné l'envie de se former sur ce métier manuel.

Après différents stages et une formation professionnelle en alternance dans l'entreprise Celdran, à Beautor, elle intègre l'effectif de l'équipe dont elle est membre depuis maintenant 4 ans.

Dans cet environnement masculin, l'adaptation au poste s'est très bien déroulée puisque l'équipe a su lui donner des conseils dès son arrivée.

Si le métier conserve quelques difficultés physiques, les pièces lourdes sont déplacées grâce à un pont roulant télécommandé et l'équipement adapté protège des blessures.

« J'ai eu de la chance d'atterrir ici », précise Julie, qui conseille à toutes les femmes intéressées par un métier manuel et / ou technique d'oser se lancer et de ne pas se fier aux idées reçues.

Julie, soudeuse chez Celdran

Choquenet : une entreprise chaunoise de réputation internationale

L'entreprise Choquenet, située à Chauny, emploie environ 80 salariés, essentiellement des personnes de la région. Fondée en 1925, elle fabrique des filtres presses consistant à séparer une partie solide d'une partie liquide, destinés à l'épuration urbaine ou industrielle, pour les sucreries et les industries chimiques.

C'est dans le travail en process de filtration dans tout procédé de fabrication qu'elle tire son épingle du jeu. Dans la sucrerie, par exemple, seules deux sociétés au monde sont capables de fabriquer des filtres intervenant dans la fabrication des sucres.

On comprend mieux pourquoi presque 80% de l'activité de l'entreprise est réalisée à l'export, notamment en Afrique du Nord, en Chine et au Japon. Lorsqu'un filtre presse est conçu pour un client, les salariés partent pour une durée pouvant aller jusqu'à trois mois afin d'en réaliser le montage sur place. Le recrutement de profils bilingues et mobiles est donc de rigueur.

Récemment, un nouveau système de filtration, mis au point en collaboration avec deux étudiants de l'UTC de Compiègne, a été breveté.

L'entreprise projette également de s'associer avec une autre société française pour produire les plateaux de polypropylène constituant les filtres.

Actuel directeur de la société, Gérard Choquenet prépare la passation à sa fille, Laurie, pour le courant de l'année 2020 : la quatrième génération et la première femme à prendre le relai ! Après des études d'ingénieur et une expérience dans différentes sociétés, Laurie a passé six mois dans les ateliers pour acquérir une expérience de terrain et pouvoir s'imposer dans ce milieu d'hommes…

Gérard Choquenet

Créations Perrin, une entreprise artisanale aux valeurs traditionnelles et humaines

Fondé en 1984 à Tergnier, le Groupe Créations Perrin est composé de deux ateliers, dont 70 salariés travaillent dans les nouveaux locaux de l'entreprise sur la ZES Evolis à Tergnier. Afin de gagner en confort et en sécurité, Ange ALEZ MARTIN, Président du groupe, a en effet décidé de construire un nouveau bâtiment sur la ZES. En fonctionnement depuis août 2019, ce nouvel espace de travail permet d'améliorer les flux et d'offrir de meilleures conditions de travail aux salariés. La Communauté d'Agglomération a accompagné l'entreprise dans sa recherche de terrain et lui a accordé une aide à l'immobilier d'un montant de 160 000 €.

Plus de 80% des bracelets fabriqués sont exportés en Suisse pour le marché de l'horlogerie, le reste est pour le grand export : Singapour, Hong-Kong, Tokyo, Etats-Unis, Mexique… Le prix d'une montre équipée d'un bracelet fabriqué à Tergnier peut atteindre les … 3 millions d'euros !!!

« Chaque bracelet est unique et chaque ouvrier y donne une part de lui-même » confie Ange ALEZ MARTIN, car ajoute-t-il *« notre plus grand capital, ce sont nos ouvriers, car c'est eux qui ont le savoir-faire »*, tous bien conscients qu'ils fabriquent de beaux objets pour de grands et prestigieux horlogers.

La santé du personnel est une préoccupation de l'entreprise. Afin de prévenir les troubles musculo squelettiques, des échauffements et des exercices sont réalisés avant la prise de poste.

Il est vrai qu'afin de garantir une qualité irréprochable de ses produits, Créations PERRIN prône le savoir-faire unique de ses ouvriers, d'ailleurs essentiellement féminins… Les éléments qui composent le bracelet doivent être façonnés d'une certaine manière pour qu'il ait un bon maintien et soit esthétique. C'est l'addition de nombreuses opérations minutieuses qui fait de ces bracelets, des bracelets haut de gamme. *« D'ailleurs, ce qui justifie les tarifs haut de gamme de la marque, c'est le savoir-faire des ouvriers plus que la qualité des peaux utilisées »* confie Ange ALEZ MARTIN.

Ouvrière du groupe Créations Perrin

Les nouveaux locaux de Créations Perrin à Tergnier

En constante recherche d'évolution, Ange ALEZ MARTIN réfléchit pour les années à venir à implanter une unité de fabrication de maroquinerie sur l'atelier de Tergnier.

Consciente que la notion de plaisir dans le travail est importante, l'entreprise s'appuie sur quatre valeurs partagées par la direction et les salariés : l'honnêteté, la confiance, le respect et la communication. Et ainsi faire en sorte que *« le bracelet soit là pour embellir la montre, lui apporter quelque chose de plus »* conclut Ange ALEZ MARTIN.

Créations PERRIN recrute

Créations PERRIN recherche un assistant méthodes qui sache faire des plans, des gammes et qui puisse s'adapter à l'univers de la maroquinerie.

Nos entreprises du bâtiment, témoins de la vitalité de l'artisanat local

Proximité, savoir-faire, transmission, dynamisme : les entreprises artisanales occupent une place de choix dans la vie économique du bassin chaunois. Illustration avec quatre réussites locales dans le secteur clé du bâtiment - travaux publics (BTP).

Quand transmission du savoir-faire rime avec transmission de l'entreprise

Gino Amodeo a créé en 1974 son entreprise de ravalement de façades à Beautor. Au fil des années, il s'est constitué une solide clientèle grâce à son savoir-faire d'exception dans la création de façades en enduits imitation briques.

En 2014, après 40 ans à la tête de l'entreprise, il a décidé de céder les rênes de l'entreprise à son fils. Une reprise qui *« n'était pas prévue »*, confie Frédéric Amodeo, *« mais qui s'est imposée comme une évidence par l'amour du métier »*.

Gino Amodeo et son épouse continuent de travailler pour la société, ce qui garantit une transition sereine et en toute confiance entre les deux générations. L'entreprise continue d'investir et a bénéficié à ce titre d'une subvention de 2 320 € de la Communauté d'Agglomération en 2019.

La qualité du travail au cœur du développement de l'artisanat chaunois

Aimé Mercier a fait de la qualité une exigence au quotidien. Plus qu'une simple promesse commerciale, la qualité est un engagement de long-terme vis-à-vis des clients : *« sur le chaunois, le bouche-à-oreille est très fort ; c'est la meilleure des publicités »*, témoigne Aimé Mercier.

Travaux de terrassement par TPVHS

En l'espace de deux ans, son entreprise a effectué un parcours de développement sans faute : démarrage en micro-entreprise au domicile de l'entrepreneur ; passage en société ; implantation en Hôtel d'entreprises à Chauny *« un vrai coup de pouce pour la notoriété, tout juste en face d'Intermarché »* confie Aimé Mercier, et enfin recrutement d'un premier salarié en CDI.

Spécialisée en rénovation intérieure, l'entreprise de Monsieur Mercier vient de compléter ses activités par le rachat de la menuiserie Lemoine à Chauny, portant son effectif à 5 personnes. *« L'enseigne Lemoine a une excellente notoriété, c'est une opportunité que je ne pouvais pas laisser passer ! »*, indique Aimé Mercier, qui vient tout juste de prendre possession de ses nouveaux locaux.

La diversification des métiers, levier de croissance pour les entreprises artisanales

À l'instar de Monsieur Mercier qui mise sur la complémentarité de ses activités, Sylvain Van Havermaet poursuit la diversification de son entreprise. Créée en 2005 pour proposer des prestations de terrassement aux particuliers du chaunois, son entreprise TPVHS a progressivement ciblé les professionnels et les grands groupes de travaux publics. Aujourd'hui, avec une équipe de neuf collaborateurs, Monsieur Van Havermaet intervient dans de nombreux domaines : terrassement, assainissement, broyage de bois, location de camions avec chauffeur.

En 2019, il prend un virage stratégique en achetant la friche industrielle dite de l'Huilerie à Chauny, *« que nous allons faire revivre après 28 ans sans activité ! »*, indique le chef d'entreprise. *« Nous allons y développer notre activité de recyclage d'enrobés, avec un process innovant de défragmentation. Ce procédé permet de réutiliser des enrobés recyclés pour créer de nouvelles routes. »* Une dimension durable qui n'est pas le seul attrait du projet : *« notre site de Chauny dispose d'un quai sur le canal et peut être embranché au réseau ferroviaire. À terme, il pourrait devenir une véritable plateforme de transferts de matériaux »*.

TPVHS a obtenu une aide à l'immobilier d'un montant de 20 815 € de la part de l'Agglomération et un prêt à taux 0% de 30 000 € par Initiative Aisne.

L'ancrage local et la proximité, meilleurs atouts de nos artisans

Les entreprises artisanales rayonnent bien souvent à l'échelle d'un bassin de vie. Cet ancrage local est la force de Jérôme Floquet, plombier-chauffagiste qui, après avoir lancé son activité à Tergnier en 2012, vient de jeter les bases d'un nouveau développement en achetant des locaux à La Fère.

« C'est inattendu, mais cette localisation me permet à la fois de garder ma clientèle de Tergnier tout en gagnant de nombreux clients sur le laférois », témoigne Jérôme Floquet, fier de son nouvel entrepôt et de son showroom situés dans un ancien bâtiment militaire de la Cité de l'Artilleur.

Le chiffre : 95 000 €

Depuis 2 ans, la Communauté d'Agglomération a accordé 95 000 € de subventions aux entreprises locales du bâtiment, afin d'encourager leurs projets d'investissement. Elles bénéficient également des retombées directes liées au programme local de l'habitat (voir ci-contre).

Le Programme Local de l'Habitat, projet de territoire de l'Agglomération en matière d'habitat

Le Programme Local de l'Habitat 2019-2024 qui vient d'être adopté par la Communauté d'Agglomération a vocation à répondre aux besoins en logements et en hébergement en assurant une répartition équilibrée et diversifiée sur le territoire.

Document stratégique de programmation incluant l'ensemble de la politique locale de l'habitat, le nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) vient d'être voté en conseil communautaire pour une durée de 6 ans.

Ce document comprend un diagnostic des tendances économiques locales, des offres de logements et de la typologie des habitants, mais également du fonctionnement du marché immobilier actuel et des préconisations pour remédier aux problèmes de consommation d'énergie, d'insalubrité ou de précarité locative. Le PLH permet, entre autres, de favoriser la réhabilitation de logements vacants avant de réaliser de nouvelles constructions, de gérer au mieux les coûts des rénovations, de réaliser de nouveaux aménagements correspondant aux besoins des habitants et améliorer leurs conditions de vie.

Le PLH est en étroit lien avec le Plan d'Action Foncière qui comprend un diagnostic foncier et repère tous les terrains disponibles sur le territoire ainsi que les friches et dont le but est de faciliter la mise en œuvre opérationnelle du PLH.

« Ce territoire connaît une chaine de dispositifs exemplaires et cohérents. »
Isabelle Lemaire - Co-Habiter

Pour accompagner les élus de l'Agglomération dans la rédaction de ce PLH et dans sa mise en œuvre, le cabinet d'étude « Co-habiter » a été mandaté pour effectuer une analyse du marché de l'immobilier du territoire afin d'en déterminer le volume, la typologie et les besoins des habitants. Cette démarche est une première étape de l'engagement du territoire en faveur de l'amélioration de l'habitat. Isabelle LEMAIRE gérante de « Co-habiter », accompagne et conseille les élus dans leurs choix d'actions prioritaires à mener.

Le PLH en chiffres

Objectif de constructions neuves : 160 logements par an jusqu'en 2025

Nombre de logements vacants à réhabiliter : 160 logements par an jusqu'en 2025

OPAH-RU, PIG : un démarrage sous de bons auspices

Les deux opérations mises en place par la Communauté d'Agglomération pour accompagner les familles aux revenus modestes dans leurs projets d'amélioration de l'habitat (voir le n°3 de Com'Agglo) ont démarré et ont déjà donné lieu au montage de plusieurs dossiers.

« Améliorer 520 logements à l'horizon de 2025 »
Adam Benmehirisse - Soliha

Depuis le début des permanences en mars 2019, les conseillers habitat de l'association Soliha chargés du suivi animation du PIG (Programme d'Intérêt Général pour l'habitat) ont recensé 533 contacts avec des personnes intéressées par ce programme.

Avec ses partenaires, la Communauté d'Agglomération s'est fixée un objectif d'amélioration de 520 logements à l'horizon 2025. À l'heure actuelle, 117 dossiers ont été déposés auprès des financeurs (Agence Nationale de l'Habitat, caisses de retraites, Conseil départemental, Communauté d'Agglomération, etc.).

SOLIHA tient des permanences sans rendez-vous tous les mercredis de 10h à 12h à La Fère, 16 rue Albert Catalifaud, et de 14h à 16h à Saint-Gobain, 9 rue de Montevideo, et tous les vendredis de 10h à 12h à Chauny, à la pépinière Innovalis, 3 rue Georges Pompidou, et de 14h à 16h à Tergnier, au centre social multi accueil, 133 avenue Jean Jaurès.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH/RU) cible quant à elle des quartiers répartis sur les communes de Chauny, Tergnier, La Fère, Beautor, Sinceny et Saint-Gobain.

Sur ces secteurs, où se concentre l'habitat le plus dégradé, des moyens financiers importants sont mis en place pour inciter les propriétaires bailleurs et occupants à effectuer les travaux concernant principalement l'adaptation des logements à l'âge ou au handicap, ou les économies d'énergie des habitations.

« Cette démarche reste au bon vouloir des occupants. En cas d'acceptation, les habitants du logement sont partie prenante dans la réalisation du projet qui concerne leur lieu de vie »
Isabelle Leroy - Page9

Afin de pouvoir toucher tous les logements concernés, les conseillers habitat de Page9 chargés du suivi-animation de l'OPAH-RU parcourent les quartiers en porte à porte, afin de rencontrer les occupants et les informer du programme en cours.

Merci de réserver le meilleur accueil aux conseillers habitat de Page9.

ActionLogement

Si l'Anah et les collectivités locales mobilisent aujourd'hui des moyens financiers importants en faveur de l'amélioration de l'habitat, d'autres acteurs interviennent aussi dans ce domaine. C'est le cas du groupe Action Logement.

Leur action se traduit sur le terrain par une mobilisation pour renforcer l'accès au logement des salariés et plus particulièrement les plus jeunes d'entre eux, et aussi pour soutenir la construction et la rénovation, ainsi que la redynamisation du centre des villes moyennes, rejoignant ainsi les priorités nationales que sont l'emploi, le logement, et la lutte contre la fracture territoriale.

Pour toute information sur les aides d'Action Logement : www.actionlogement.fr

► **https://ctlf.fr/habitat-urbanisme/**
► **https://www.anah.fr/**

Une convention avec les clubs sportifs pour la prévention et la revalorisation des déchets

La Communauté d'Agglomération met en place des conventions de partenariat pour la prévention et la revalorisation des déchets.

La Communauté d'Agglomération entend mener une politique exemplaire dans le domaine de la réduction des déchets en renforçant le potentiel de collecte et de tri. Le tri à la source des déchets est en effet une étape très importante pour les orienter dans une filière appropriée, dans une démarche d'économie circulaire.

« ***Une équipe qui gagne, c'est une équipe qui trie*** »

C'est dans ce cadre qu'elle a signé des conventions de partenariat avec l'Arsenal Club Achery-Charmes-Beautor, le rugby Club de Chauny, Tergnier Football Club et l'US Chauny Football, clubs sportifs du territoire évoluant au niveau régional, ayant pour objet de définir les modalités de coopération permettant d'assurer la prévention et la revalorisation des déchets lors des rencontres et entrainements organisés par ces clubs. Ces conventions marquent leur engagement pour la préservation de l'environnement et affirment leur rôle pédagogique en direction du public adulte et des jeunes fréquentant leur club.

CONTACT

Vous pouvez joindre les animateurs de tri au 03.23.39.94.94 ou par courriel : animationtri@ctlf.fr

De nouveaux bacs de collecte pour mieux trier vos déchets

Depuis le mois de septembre, de nouveaux bacs de collecte ont été distribués sur l'ensemble des 48 communes de l'Agglomération. Rappels utiles sur les conditions d'utilisation de ces bacs…

La distribution des nouveaux bacs destinés au ramassage des déchets ménagers (bacs noirs) et du tri sélectif (bacs jaunes) est désormais terminée. Depuis mi-septembre, la société SEPUR procédait à cette distribution en porte à porte afin de vous permettre de mieux gérer vos déchets.

Les bacs, adaptés au nombre de personnes de votre foyer, sont ergonomiques et faciles d'entretien. Ils seront aussi la garantie d'un environnement plus propre et plus agréable. Ces bacs, mis à disposition par la Communauté d'Agglomération, sont donc une nouvelle étape dans la modernisation de la gestion des déchets et dans l'amélioration de votre cadre de vie.

Bac Jaune

Ne pas mettre de sac en plastique dans le bac de tri sélectif !
Ne mettre dans le bac jaune que vos déchets recyclables en vrac et aplatis.

Bac noir

L'usage de sacs noirs est privilégié pour déposer les déchets ménagers dans le bac noir, pour des raisons d'hygiène.

Mémo

Collecte des sapins

Semaine du 13 au 17 janvier 2020

Transfert de la compétence eau potable à la Communauté d'Agglomération au 1er janvier 2020

Tout sur l'organisation mise en place au 1er janvier 2020...

Jusqu'à présent le Maire ou le Président du Syndicat était responsable de la compétence en matière d'eau potable. À partir du 1er janvier 2020, la Communauté d'Agglomération Chauny – Tergnier – La Fère sera l'organisme compétent sur l'intégralité de son territoire.

Le recouvrement des factures sera désormais réalisé par la Communauté d'Agglomération et les délégataires concernés.

La compétence eau

Mission du service :

- Assurer la production d'eau potable, ainsi que son transport, son stockage et sa distribution

Planification/gestion :

- Établir un schéma de distribution d'eau potable
- Mettre en œuvre les règlements du service

Sécurité et salubrité publiques :

- Respecter les règles de qualité de l'eau distribuée

Information du public :

- Afficher les données relatives à la qualité de l'eau distribuée
- Etablir un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) de l'eau potable

Carte des gestionnaires : les couleurs de la carte correspondent aux couleurs des encadrés ci-contre.

Numéro astreinte 24h/24 : 09 69 36 72 61

Régie communautaire

- Impasse Jules Verne 02700 TERGNIER
- du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h30
- Tél : 03 75 30 00 30
- sde.info@ctlf.fr

Délégation de Service Public

- 104 rue Géo Lubfery 02300 CHAUNY
- rue de la République 02800 LA FERE
- du lundi au vendredi : 8h-18h / samedi: 9-12h
- Tél : 09 69 36 72 71

Délégation de Service Public

- 60 boulevard Charmolue 60400 NOYON
- 116 rue Jean Monnet, 60610 LA CROIX SAINT OUEN
- du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-16h
- Tél : 09 77 40 84 08

Délégation de Service Public

- Zone d'activité du Champs des Lavoirs 02490 VERMAND
- du lundi au vendredi : libre 8h-12h, rdv 14h-17h
- Tél : 03 60 56 40 00

Régie directe

- ZAC de l'Epinette, rue des Terres Noires 02690 URVILLERS
- du lundi au vendredi : 8h-12h, 13h30-17h
- Tél : 03 23 04 56 00

Le prix de l'eau

	Facture actuelle	Facture au 1er janvier 2020
Partie liée à l'investissement	Commune ou Syndicat	Communauté d'Agglomération
Partie pour l'exploitation	Exploitant (si délégation de service public)	
Taxes	Agence de l'eau	
	Taxe sur la Valeur Ajoutée (5,5%, tous les services assujettis)	

TVA suivant réglementation en vigueur - TVA à 5,5% pour tous les services.

- Les prix de l'eau hors taxes seront inchangés pour l'année 2020.
- Continuité du service sans interruption.

L'Agglomération investit pour l'avenir

La Communauté d'Agglomération a engagé récemment plusieurs chantiers d'envergure afin de répondre aux objectifs d'attractivité du territoire exprimés dans son projet de territoire. L'économie et les services à la population sont les priorités actuelles en la matière.

La reconversion d'un bâtiment industriel en hôtel d'entreprises pour adapter l'offre immobilière

On constate aujourd'hui une pénurie de cellules artisanales de taille moyenne sur le territoire. Les quelques biens disponibles sont généralement inadaptés ou vétustes. Les locaux disponibles répondent davantage à un besoin en surfaces commerciales de proximité ou en sites industriels à reconvertir. Le développement économique demeurant une priorité stratégique, une politique volontariste est mise en œuvre par les élus de l'agglomération en matière d'immobilier d'entreprises.

La Communauté d'Agglomération a souhaité renforcer son offre propre par l'acquisition d'un bâtiment industriel situé à Chauny, dans la zone d'activités l'Univers. Le projet consiste à réhabiliter ce bâtiment de 2 700 m² pour le reconvertir en hôtel d'entreprises. Après l'acquisition du bâtiment, des travaux d'aménagement (cloisonnement des cellules, individualisation des réseaux énergétiques, mise aux normes de sécurité) sont en cours et seront achevés pour la fin du premier trimestre 2020. Trois entreprises ont d'ores et déjà réservé les cellules en cours d'aménagement.

L'hôtel d'entreprises n°5 à Chauny

Les travaux d'extension et de mise aux normes du dépôt des transports pour un meilleur service de transports

Depuis la création de la Communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère, le nombre de communes desservies par les transports publics est passé de 24 à 48. Le dépôt situé au 150 avenue Jean Jaurès à Chauny, devait faire l'objet de travaux afin de l'adapter à l'augmentation du nombre de véhicules, de conducteurs prenant leur service au dépôt, et du nombre d'usagers du service.

Le dépôt de bus TACT à Chauny

Ces travaux, actuellement en cours de réalisation, permettront d'offrir un meilleur service aux usagers du service public de transport de l'Agglomération. Chaque commune disposant dorénavant d'une offre de transport collectif, ce service est également un moyen pour faciliter l'accès à l'emploi. Le réseau existant permet de plus un rabattement sur les gares SNCF offrant la possibilité d'avoir un travail à l'extérieur du territoire.

Des travaux à l'école d'Anguilcourt-le-Sart pour favoriser la réussite scolaire

Afin de lutter contre les difficultés scolaires dès les premières années et de soutenir les élèves les plus fragiles, le dédoublement des classes de CP en Réseaux d'Education Prioritaire (REP) a été décidé. Pour appuyer cet objectif, il est nécessaire pour la Communauté d'Agglomération de réaliser des travaux d'aménagement intérieur et extérieur dans certaines écoles.

L'école d'Anguilcourt-le-Sart

C'est notamment le cas à Anguilcourt-le-Sart, où l'ouverture d'une classe nécessite de réaliser des travaux de mise aux normes et d'extension de l'école, avec notamment la création d'un nouveau dortoir de 18 places.

L'extension du siège de la Communauté d'Agglomération pour faire face à de nouvelles compétences

La création de la Communauté d'Agglomération en 2017 a entrainé le regroupement des services au sein d'une même entité. Des compétences nouvelles vont par ailleurs être exercées par l'Agglomération dès le 1er janvier 2020, avec pour conséquence l'augmentation du nombre d'agents et de la fréquentation des usagers.

Le siège de la Communauté d'Agglomération

Afin de regrouper les agents dans un même lieu et d'accueillir les usagers dans de bonnes conditions, il a été procédé à l'acquisition des immeubles sis 51, 53 et 55 boulevard Gambetta à Chauny, immeubles jouxtant l'actuel siège situé au 57 boulevard Gambetta. Toutefois, ces locaux ne sont pas utilisables en l'état et doivent être transformés en locaux à usage administratif accessibles au public.

Les travaux vont donc consister à créer des bureaux, une salle de commissions de 35 places accessible aux personnes à mobilité réduite, en extension des bâtiments existants, et à créer une liaison couverte et fermée entre les bâtiments. Les travaux devraient démarrer au cours du 1er trimestre 2020.

Sur le chemin de l'indépendance et de l'insertion sociale

Favoriser le retour à la vie active des personnes éloignées du monde de l'emploi : tel est l'objectif premier des chantiers d'insertion organisés par la Communauté d'Agglomération. Pour certains, il s'agit de tourner la page d'un passé difficile, de retrouver confiance, de reprendre le rythme et les exigences du monde du travail, et pour tous, de trouver un emploi. Une démarche réalisée avec succès par deux anciens bénéficiaires des chantiers, Didier Petitjean et Emmanuelle Lebeau.

Peinture extérieure de l'école de Viry Noureuil

Didier Petitjean
Chantier d'insertion de l'équipe des édifices cultuels, de septembre 2018 à juin 2019

Didier Petitijean a passé 10 mois sur les chantiers d'insertion, entre septembre 2018 et juin 2019.

Grâce aux apprentissages du chef de chantier, il a pu progresser sur de nombreux domaines.

Issu de la vente, Didier Petitijean avait pour projet de créer sa propre entreprise d'animation de soirée. Grâce au suivi et aux conseils de l'équipe d'encadrement, il a pu être accompagné dans la réalisation des démarches administratives nécessaires à la réalisation de son activité.

Désormais, la société Diouce Event est créée et Didier se propose d'animer vos soirées et évènements sur le secteur, mais également jusqu'à Paris, Reims ou Amiens.

Contact : 06 22 99 05 96 - Diouce80@hotmail.fr - Facebook : Diouce Event

Réfection du mur entourant l'église de la commune de Danizy

Emmanuelle Lebeau
Chantier d'insertion de l'équipe des édifices cultuels, de janvier 2017 à août 2018

Le parcours d'Emmanuelle sur les chantiers d'insertion lui a permis d'apprendre le maniement de nombreux outils, mais aussi à construire un mur en parpaing, de couler une dalle de béton et de poser de l'isolant.

À l'origine son projet était de devenir employée de libre-service. Dans le cadre des chantiers d'insertion, elle a pu réaliser plusieurs stages dans ce domaine. L'Agglomération lui a ensuite proposer des missions d'entretien en remplacement dans les écoles primaires. Emmanuelle a su saisir sa chance lorsqu'apprenant le départ en retraite d'un agent d'entretien des écoles, elle a demandé à son accompagnante de l'aide dans sa démarche de candidature. Après une évaluation positive elle a été recrutée en tant que stagiaire et est devenue titulaire de la fonction publique territorial le 1er septembre 2019.

Emmanuelle est très reconnaissante de l'encadrement et de l'écoute des membres de l'équipe de l'Agglomération dans son parcours professionnelle et de la confiance qui lui a été accordée.

Elle a gagné en confiance et dorénavant elle connait ses compétences et sa valeur professionnelle, ce qui lui donne de la motivation pour évoluer, avoir de nouveaux projets qui lui ressemble, plus ambitieux et compatible avec sa vie de famille.

Aménagement de locaux pour le périscolaire - école de Ognes

CONTACT

Pour postuler :
Ressources Humaines
57 Boulevard Gambetta
02300 CHAUNY
ou par mail :
rh@ctlf.fr

► https://ctlf.fr/chantier-insertion/

Rénovation des contrats de ville : un travail commun État-intercommunalité

Prolongés jusqu'en 2022, les contrats de ville doivent désormais s'inspirer des objectifs et de l'esprit du Pacte de Dijon, qui propose une nouvelle méthode de travail entre les collectivités locales et les services de l'État, pour adapter l'action publique à chaque territoire.

Le quartier « La Résidence » à Chauny

Cette rénovation a pris la forme d'un protocole d'engagements qui sera ajouté au contrat signé par les partenaires en mars 2018. Les signataires, Etat, Communauté d'Agglomération, villes de Chauny, Tergnier et La Fère, s'accordent pour considérer que faire accéder les publics les plus fragiles aux prérequis pour le bien-être et l'autonomie, doit être la base de l'action du contrat de ville rénové.

Les actions prioritaires du contrat rénové

Emploi et développement économique

- Poursuivre et développer les aides à la mobilité en vue d'améliorer l'accès à la formation et à l'emploi, en particulier en direction des jeunes et des femmes ;
- S'attaquer aux freins à la formation et à l'emploi (illettrisme, illectronisme, savoir-être -dont estime de soi, savoir-faire…), en particulier en direction des jeunes et des femmes ;
- Sensibiliser les plus jeunes au monde de l'entreprise, en particulier les métiers de l'industrie.

Cohésion Sociale

- Promouvoir la santé en travaillant sur la santé au quotidien (suivi médical, hygiène de vie…), en particulier en direction des familles ;
- Lutter contre les conduites addictives chez les publics à risque (public en précarité, jeunes) ;
- À partir d'un état des lieux indispensable, mettre en place le dispositif et/ou les actions adaptés de lutte contre les discriminations, en particulier celles liées à l'origine et au genre.

Habitat et Cadre de Vie

- Prévenir les phénomènes de vase clos en favorisant la mixité sociale, par la maitrise du peuplement ;
- Favoriser le mieux vivre ensemble par la création, le confortement et la mise en œuvre de dispositifs de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité.

► **https://ctlf.fr/politique-de-la-ville/**

Le programme LEADER : soutenir des projets structurants et des actions innovantes

Porté par le Syndicat Mixte du Pays Chaunois, le Programme LEADER est alimenté par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) qui finance en partie la Politique Agricole Commune (PAC). Le territoire s'est ainsi vu doter d'une enveloppe de 1,5 million d'euros pour le financement de projets qui peuvent aussi bien être portés par des collectivités et établissements publics que par des structures privées (associations, entreprises, sociétés coopératives, ou personnes physiques).

Pour pouvoir débloquer ces fonds, *« il est cependant obligatoire de mobiliser d'autres financements publics, soit par l'autofinancement, pour les collectivités et établissements publics, soit par le recours à la subvention »* indique Yannick HEDOU-BEILLARD, chargé de l'animation et de la gestion du programme au Syndicat Mixte du Pays Chaunois. En effet, LEADER peut multiplier par 4 chaque euro apporté par un autre financeur public, pour une aide européenne susceptible d'aller de 1 000 à 100 000 € par projet.

C'est ainsi, par exemple, que la Communauté d'Agglomération Chauny - Tergnier - La Fère et l'Union Européenne ont contribué au financement du Bus-Restaurant « Le Voyage Gourmand », permettant ainsi d'apporter un service de restauration de qualité dans les communes qui en sont dépourvues. L'agglomération a d'ailleurs elle-même sollicité une aide de 54 580 € pour financer l'étude de préfiguration d'un dispositif de médiation numérique innovant.

Les projets sont sélectionnés tout au long de l'année par un comité de programmation composé d'élus locaux et d'acteurs privés (associations, entrepreneurs, citoyens,) qui, au préalable, ont défini une stratégie pour :

- coordonner les acteurs touristiques et de services à l'échelle du Pays ;
- stimuler une offre de services publics et commerciaux équilibrée à destination des habitants ;
- développer le potentiel touristique et récréatif du territoire ;
- construire une image fédératrice du territoire et la communiquer dans une logique d'attractivité.

Contact :
Yannick HEDOU-BEILLARD
Syndicat mixte du Pays chaunois
Tel : 06 43 00 64 31
http://www.payschaunois.fr/

Mobilité : Le réseau de transports de la Communauté d'Agglomération poursuit sa modernisation

La fréquentation du réseau de transports urbains de la Communauté d'Agglomération est en constante progression. Tour d'horizon des nouveautés qui sont venues enrichir l'offre de transports sur le territoire au cours des derniers mois.

L'un des nouveaux véhicules acquis en 2019

La boutique en ligne est opérationnelle

Comme cela avait été annoncé, depuis le 15 juillet 2019, la boutique en ligne TACT est disponible à l'adresse suivante : https://tact.monbus.mobi/ ou sur le site internet TACT : https://www.bus-tact.fr/. Elle permet aux usagers de recharger leur abonnement ou les cartes 10 voyages.

Transport à la demande : il est possible de réserver en ligne

Depuis le 16 août 2019, il est possible de réserver son transport à la demande (TAD) depuis le site : https://book-ondemand.keolis.com/tact/ ou sur le site internet TACT : https://www.bus-tact.fr/. Les conditions de réservation sont identiques à celles par téléphone. Une application mobile dédiée au TAD est déployée depuis le mois de novembre.

Un nouvel arrêt « Les Balkans » retour à Tergnier sur la ligne 1

La création de cette desserte permet aux habitants de Charmes, La Fère et Beautor de descendre à proximité du cabinet de radiologie, situé rue Raymond Poincaré, et de la zone commerciale du Pont d'Elva. Cela répond à une demande des usagers.

Desserte de l'arrêt « Les Certels » à Tergnier par les lignes TAD B et C

La création de cette desserte située Chemin des Certels permet aux habitants de ce quartier de se rendre sur Chauny. Ce quartier n'était jusqu'alors pas desservi. Cela répond également à une demande des habitants.

Un nouveau dépositaire à Tergnier

Le centre social « Au fil de l'eau » est depuis le mois de mai 2019 dépositaire du réseau TACT. Il est très apprécié des usagers et des habitants de Tergnier. Les recettes sont en constante évolution depuis son lancement.

La création d'un titre pour les personnes titulaires d'une carte d'invalidité 80%

L'abonnement mensuel est fixé à 13€ et l'annuel à 130€.

NOUVEAU !

L'Agglomération a souhaité étendre le fonctionnement de la ligne 1 le dimanche matin pour desservir les centres villes et les centres commerciaux situés sur cette ligne, ouverts le dimanche matin.

Depuis début décembre, un service est mis en place sur la ligne 1 entre 8 heures et 13 heures.

Retrouvez tous les horaires sur le site www.bus-tact.fr.

2018 / 2019 en chiffres :

- 321 979 voyages sur les lignes urbaines 1 à 5, soit +11% par rapport à l'année 2017
- 4 106 voyages sur les lignes TAD
- 3 634 cartes émises pour la rentrée 2019 contre 3 398 en 2018 soit +6%
- Réseau urbain : 9 autobus + 1 minibus / 15 conducteurs + 1 agent de maitrise + 2 mécaniciens
- Réseau scolaire : 31 autocars + 1 minicar / 27 conducteurs + 1 agent de maitrise
- Fréquentation sur Beautor, La Fère et Charmes suite à l'extension de la ligne 1 en septembre 2017 :

	2017	2018	2019 (30 sept)
Beautor	3 384	10 669	8 954
La Fère	5 283	19 021	17 275
Charmes	1 686	7 368	5 657

Coût du service pour la Communauté d'Agglomération (hors investissement sur le dépôt et les véhicules) :

- Contribution forfaitaire DSP transports urbains : 1,3 M€
- Contribution forfaitaire DSP transports scolaires : 1,2 M€

La Communauté d'Agglomération apporte son aide financière aux communes

Au-delà de ses compétences statutaires, la Communauté d'Agglomération a la volonté d'apporter une aide aux communes du territoire dans leurs projets, par le biais de fonds de concours financiers.

C'est ainsi qu'au cours du 2ème semestre 2019, elle a apporté 2 040 € à la Commune de **Charmes** pour la réfection du pignon du local du Club des Aînés, 834 € à la Commune de **Monceau-Les-Leups** pour l'acquisition d'une tondeuse professionnelle, 3 242 € à la Commune de **Servais** pour l'acquisition d'un logiciel pour la mairie et la pose de couvertine sur le toit de la salle des fêtes, 2 933 € à la Commune de **Deuillet** pour l'acquisition de panneaux de signalisation, d'une scie circulaire, l'aménagement du secrétariat de mairie et l'extension de l'annexe de l'atelier municipal, 5 000 € à la Commune de **Travecy** pour la création d'une aire de jeux pour enfants, 860 € à la commune d'**Ugny-le-Gay** pour la réalisation de travaux de voirie, rue du Bois Venêt, 424 € à la commune de **Bichancourt** pour l'acquisition de 2 ordinateurs portables pour l'école, 2 807 € à la commune de **Manicamp** pour l'acquisition d'une cuisinière et d'un four micro-ondes pour la salle des fêtes et l'acquisition d'un broyeur, 302 € à la commune de **Monceau-Les-Leups** pour l'acquisition d'un souffleur, 5 000 € à la commune de **Danizy** pour l'acquisition d'un micro-tracteur et 2 028 € à la commune d'**Andelain** pour la fourniture et la pose d'une bouche incendie et le remplacement du poste de travail de la Mairie.

Dans le cadre des fonds de concours dédiés aux projets dits structurants, destinés à être utilisés par une large population, il est prévu d'allouer 150 000 € à la commune d'**Amigny-Rouy** dans le cadre de son projet de construction d'une salle culturelle et sportive, et 150 000 € à la commune de **Villequier Aumont** pour son projet de construction d'une salle polyvalente.

Qu'est-ce que l'intercommunalité ?

À l'approche des élections municipales, l'assemblée des communautés de France (AdCF) vient de publier un document retraçant l'organisation des élections locales municipales et intercommunales. L'AdCF y décrit également les étapes qui vont se succéder durant le 2ème trimestre 2020.

Qui désigne ? Qui décide ? Comment ça marche ? Les champs d'interventions des élus ? Avec quelles ressources ?

Ces questions y sont abordées de manière simple et complète. Le document est consultable à l'adresse : https://ctlf.fr/infos-intercommunalite/.

Un médiateur santé pour faciliter l'accès aux soins

Faute de moyens financiers, nombre d'habitants renoncent aux soins. Grâce à l'attribution d'un poste « adulte-relais » par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le territoire va embaucher un médiateur santé, notamment chargé de faciliter l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des populations vivant dans les quartiers prioritaires de la ville de Chauny, Tergnier et la Fère.

Inauguration du nouvel espace Camille Fournet

Spécialisée dans la confection de sacs, de pièces de petite maroquinerie, de ceintures et de bracelets de montres en cuir, avec un soutien de la Communauté d'Agglomération de 200 000 €, l'entreprise Camille Fournet poursuit son développement. Inaugurée le 27 juin en présence de Jean-Luc Déchery, Président du groupe Camille Fournet, du Délégué interministériel chargé du développement de l'apprentissage dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, de Nicolas Basselier, Préfet de l'Aisne, et de nombreux élus locaux, l'extension de ses bâtiments ternois se situe à l'emplacement de l'ancien dépôt-vente. Divisé en deux, ce nouvel espace comporte une grande salle de réception show-room et une école de formation à l'étage. La partie arrière accueillera les ateliers, les bureaux et les parties techniques.

Une étude en cours sur le développement de la filière logistique

L'emplacement géographique stratégique de la ZES Evolis de Tergnier, qui s'étend sur 85 ha entre l'Ile-de-France et le Bénélux et à l'un des tarifs les plus bas du marché, permet de doter le bassin d'emploi d'une offre foncière intéressante pour l'accueil et le développement d'entreprises.

Dans la mesure où la filière logistique constitue un axe de développement porteur, la Commnauté d'agglomération a commandé une étude afin d'identifier les atouts du site et de définir les cibles d'entreprises susceptibles d'être accueillies et leurs attentes. L'ensemble de ces éléments servira le plan et l'argumentaire de promotion.

C'est la Chambre de commerce et d'Industrie de la Région Hauts de France qui a été choisie pour réaliser cette étude, en partenariat avec Euralogistic, pôle d'excellence régional qui a pour vocation de diffuser et de promouvoir les savoir-faire en matière de logistique dans l'ensemble de la région Hauts-de-France auprès des entreprises, des ports et plates-formes logistiques, des organismes de formation et de recherche, des collectivités locales et des prescripteurs, des organismes professionnels et des acteurs de l'emploi.

Orientation : une permanence du CIO maintenue à Tergnier

Alors que le Centre d'Information et d'Orientation couvre les lycées de Chauny, et Jean Monnet, à La Fère, ainsi que les collèges de Chauny, Tergnier, La Fère et Saint-Gobain, auxquels s'ajoutent, hors territoire, ceux de Coucy-le-Château et Flavy-le-Martel, la réorganisation des Centres d'Information et d'Orientation prévoyait la fermeture du CIO de Tergnier dès la prochaine rentrée scolaire.

Afin de préserver l'intérêt général des missions d'orientation, l'État a toutefois accepté le maintien de ce service public et la prise en charge de la rémunération des personnels, à la condition que les collectivités locales concernées prennent en charge les frais de fonctionnement du site. De plus, l'engagement de la Communauté d'Agglomération d'acquérir l'immeuble jusqu'alors propriété du Département pour en utiliser une partie s'est révélé déterminant dans la décision du Rectorat de maintenir à Tergnier un service indispensable.

Territoire d'industrie : l'État et la Région aux côtés de la Communauté d'Agglomération

Identifié « Territoire d'industrie », le territoire du Saint-Quentinois – Tergnier pourra s'appuyer sur un protocole signé avec l'Etat et la Région Hauts-de-France. Son objectif : fixer les priorités communes des Communautés d'Agglomération du Saint-Quentinois, de Chauny - Tergnier - La Fère, des Communautés de communes de l'Est de la Somme et de la Haute Somme afin de développer les compétences et les qualifications des publics, adapter l'offre globale de déplacement interterritoriale et de mobilité pour les demandeurs d'emploi, les salariés et les jeunes, renforcer l'attractivité du territoire, créer des lieux partagés et collaboratifs et simplifier les démarches administratives des porteurs de projets.

La gestion du refuge-fourrière à la Communauté d'Agglomération

La Communauté d'Agglomération va exercer au 1er janvier 2020, les compétences « Eau » et « Assainissement » (voir page 13). Ce transfert entraîne des conséquences directes sur le SIVOM Chauny-Tergnier-la Fère privé de l'ensemble de ses compétences, hormis la construction, l'aménagement et la gestion d'un refuge fourrière pour animaux. Aussi, afin de simplifier les responsabilités et dans un souci d'efficacité, le conseil de la Communauté d'Agglomération a décidé d'exercer cette compétence au 1er janvier 2020. De même, avant que le refuge soit accessible à toutes les communes du territoire, l'Agglo prendra en charge les cotisations actuellement versées à la SPA, les montants correspondants étant déduits des attributions de compensation des communes concernées.

Nos évènements en images...

Rencontres Industrielles
Forum de CHAUNY
Le 2 juillet 2019

Cantons Chante
VILLEQUIER-AUMONT, SAINT-GOBAIN,
CAUMONT et UGNY-LE-GAY
Juillet 2019

Course cycliste Paris-Chauny
CHAUNY
Le 29 septembre 2019

Visite du préfet
Entreprises Drekan et
Les Biscuits Mademoiselle
Septembre 2019

Rencontre Économique Annuelle
Mont Rouge, ROGÉCOURT
Le 4 octobre 2019

Inauguration de la Maison de Santé
SINCENY
Le 14 octobre 2019

Rejoignez-nous
Abonnez-vous

Communauté d'Agglomération Chauny - Tergnier - La Fère
Toute l'info dans l' Agglonews (sur www.ctlf.fr => Newsletter)

CHAUNY - TERGNIER - LA FERE
Communauté d'Agglomération

57 boulevard Gambetta - 02300 CHAUNY
Tél : 03.23.39.94.94
www.ctlf.fr